



*Tous nos Vœux de Bonheur
pour cette nouvelle année !!!*

La période des fêtes de fin d'année est déjà bien loin derrière nous, néanmoins je tiens à saluer ici les personnes qui, de près ou de loin, se sont investies en 2013 dans la vie active de notre Commune. Je pense notamment au personnel éducatif, au personnel technique ou administratif mais aussi aux agents des services de police ou de secours. Je ne peux oublier aussi toutes les personnes qui sont actives dans la vie sociale, sportive, culturelle ou économique !

Qu'ils soient bénévoles ou professionnels, je formule le vœu de les voir en 2014 encore plus heureux et fiers de travailler dans notre belle commune.

Pour illustrer mon sentiment à l'aube de cette année nouvelle, je souhaite partager avec vous la citation d'Albert Camus : **« Le monde serait toujours désespérant s'il n'y avait pas l'homme, mais il y a l'homme et ses passions, ses rêves et sa communauté ».**

C'est un réel plaisir que de vous adresser, au nom des membres du collège communal, nos meilleurs vœux de santé et d'épanouissement pour 2014.

Nathalie DEMANET, Bourgmestre

Permanence le mardi de 16H45 à 19H00.

Appel à candidature

L'Administration communale de HAVELANGE

recrute un agent technique D9

(H/F) pour assurer la direction du Service des travaux avec une entrée au 01/05/2014.

Conditions d'accès à l'emploi :

Toutes les informations détaillées sur le contenu de la fonction, le profil exigé des candidats, la procédure d'engagement et les conditions pécuniaires sont disponibles en s'adressant à la Directrice générale (Tel : **083 / 615 325** ou par mail : **f.manderscheid@publilink.be**)

Formalités :

Pour être recevables, les actes de candidature devront :

- Etre adressés au Collège communal, rue de la station n° 99 à 5370 HAVELANGE par pli recommandé pour le **12 février 2014** (la date de dépôt de l'envoi à la poste fera foi) ;
- Répondre aux conditions d'accès à l'emploi ;
- Comprendre une lettre de candidature manuscrite, un curriculum vitae, une copie du diplôme requis pour la fonction, un extrait de casier judiciaire datant de moins de 6 mois, un certificat de nationalité et un extrait d'acte de naissance.

Situation financière de la commune : en quelques mots

En 2013 lors vote du budget au conseil communal, nous signalions déjà qu'il avait été élaboré avec difficultés et que la marge de manœuvre était très faible pour pouvoir envisager une vraie politique de développement dans les domaines que nous voulions privilégier.

Au fur et à mesure des mois de 2013, le collège a pu constater que la situation financière de notre commune était dans une situation critique. Il était déjà clair que des efforts allaient devoir être consentis pour aboutir à une meilleure gestion des deniers publics. L'examen approfondi du budget 2013 fut réalisé en collaboration avec les représentants de la Tutelle régionale et du CRAC ainsi que sur base du profil financier de notre commune établi par la banque Belfius.

Ensuite, lors de la dernière modification budgétaire, le constat fut encore plus inquiétant puisque le mali global était de 190.263

euros. Ce mali est partiellement généré par l'intégration des sommes supplémentaires dues pour exercices 2008 à 2011 au Services Incendie.

Vu cette situation financière, le CRAC nous a demandé d'envisager un nouveau plan de gestion dès 2014.

Même si beaucoup de Communes sont en difficulté financièrement suite aux réclamations des sommes dues au niveau du Service Incendie, Havelange garde un problème structurel dans ses finances que plus personne ne peut éluder ou nier. Il est absolument nécessaire d'examiner son origine et de prendre des mesures adéquates pour remédier à cette situation.

Le 16 décembre dernier, le conseil communal a voté le budget 2014 dont les grands chiffres sont les suivants :

SERVICE ORDINAIRE (comprenant les recettes venant du fonds des communes, des impôts et des redevances principalement et les dépenses de fonctionnement, de personnel et de dette) :

	RECETTES	DEPENSES	
EXERCICE PROPRE	5.458.784,55 €	5.545.846,69 €	-87.062,14 €
EXERCICES ANTERIEURS	0 €	257.417 €	-257.417 €
PRELEVEMENT (-)	0,00 €	2.365 €	-2.365 €
TOTAL	5.458.784,55 €	5.805.628,69 €	-346,844,14 € (déficit global)

On constate via ce tableau que le déficit global de l'exercice 2014 s'élève à 346.844 €.

Si nous ajoutons à ce chiffre le déficit de la dernière modification budgétaire 2013 votée par le conseil communal du 2 décembre 2013, à savoir 190.263 €, nous arrivons au montant de 537.107 €.

Ce montant fera l'objet de 2 emprunts d'assainissement que la Région Wallonne va nous octroyer.

Au-delà des chiffres présentés ci-avant, il me semble utile de vous informer de la situation réelle qui a prévalu à la confection de ce budget :

Les problèmes viennent-ils uniquement des arriérés de la zone de secours ?

Dans une faible mesure car :

- le total dû pour la période 2008-2013 est de 443.000 € et représente 82.5% des 2 emprunts évoqués ci-avant que la commune doit contracter pour faire face à toutes ses obligations compte tenu des engagements du passé, de pratiquement aucune nouvelle dépense et malgré les économies prévues au budget 2014.

Pas seulement, car il y a un déficit structurel :

- le solde des 2 emprunts, soit 18,5% et pour un montant de 94.107 €, nous permet de boucler le budget 2014.

- ces aides ne sont octroyées à la commune qu'en contrepartie de mesures d'économie annuelles, que l'on appelle un plan de gestion déjà entamé en 2013, poursuivi en 2014 mais qui ne sera à 100% effectif qu'en 2015.

En fonction de ce qui précède, on ne peut laisser dire que nous sommes en difficultés à cause des arriérés de la zone de secours. Il est indispensable d'amener un assainissement durable des finances publiques à Havelange.

Par ailleurs, la décision de ne pas poursuivre le projet de construction de la Maison Rurale Polyvalente fait partie de cette bonne gouvernance ... il aurait été irresponsable de notre part de faire peser sur les épaules des citoyens Havelangeois une facture de plus de 1.100.000 € de part communale pour ce projet, même si nous le regrettons, nous devons être clairvoyants.

Par contre, contrairement à certaines informations erronées qui circulent, l'enseignement en immersion néerlandais se poursuit bien à l'implantation de Miécrot.

Enfin, parmi les mesures, la décision de mettre fin au Plan Langue dès la nouvelle rentrée scolaire ne peut, quant à elle souffrir d'aucune opposition dès lors qu'il s'agit d'une interdiction légale : « il nous est interdit de financer sur fonds propres des heures d'enseignement car notre budget est en déficit au global ». Ceux qui disent le contraire ne sont soit, pas au fait des réglementations, soit n'en tiennent pas compte, ce qui est plus grave encore.

Nous ne doutons pas que vous tous, Havelangeois, comprendrez ces décisions et nous vous remercions de votre compréhension.

Semaine de Carnaval – Stages - Accueil extrascolaire

Stage créatif pour les enfants de 2,5 à 12 ans.

Du lundi 3 au vendredi 7 mars 2014.

Prix : 30 euros (28 € pour le 2ème, 25 € pour le 3ème).

Plus d'informations sur les stages : Anne Hernalsteen
au 083 / 615 337 ou
a.hernalsteen@publilink.be



Reprise de l'Espace Public Numérique

L'Administration communale relance l'EPN avec deux formations. Ayant passé un marché public de prestations, il se fait que Jérémie Koscielniak est bien connu des personnes fréquentant l'EPN. Jérémie était en effet l'animateur employé par l'administration communale dans le cadre d'un projet subventionné actuellement terminé. En fonction de la nature de ces prestations, une participation financière est désormais demandée aux bénéficiaires des formations. Dès lors, le coût diminuera en fonction du nombre d'inscrits. N'hésitez pas à le faire savoir autour de vous.

Vous n'avez jamais allumé un ordinateur, vous avez un niveau «débutant» ou «intermédiaire» ... qu'importe l'Espace Public Numérique est fait pour vous! Un apprentissage de qualité par le biais d'exercices simples.

Les formations.

1) «Word de base» : 12 heures de formation. Rédiger un CV, une lettre de candidature, ...

Coût : allant de 39 € si 15 participants jusqu'à 85 € si 7 participants*

2) «Internet et mail» : 12 heures de formation. Apprendre à utiliser internet, création d'une adresse mail personnelle ...

Coût : allant de 39 € si 15 participants jusqu'à 85 € si 7 participants*

* en dessous de 7 participants ces formations ne pourront être organisées.

Ces formations se dérouleront tous les samedis de 10H00 à 13H00.

C.P.A.S.

Le Grenier d'Amandine.

A partir du mardi 4 février, dépôt des effets de printemps - été : vêtements homme - dame - enfant - petits jeux - effets de puériculture. Merci d'apporter vos habits propres, repassés et dans une caisse en carton ou une manne.

Nouvelle formule pour les ateliers cuisine : Cuisine Créative.

Retrouvez la fantaisie en cuisine. A partir de janvier, les ateliers seront animés par Madame Francesca CHINELLATO. Six mardis (tous les 15 jours) pour découvrir des recettes à reproduire à la maison. En janvier, mois après les fêtes, nous apprendrons des recettes autour du pain ... une façon de faire quelques économies.

Pour plus d'information, contacter la travailleuse sociale communautaire.

Points de rechargement pour les compteurs à budget sur la commune.

A MAFFE :

Epicerie « Chez Françoise »

Rue Bierwa, 28

Ouvert tous les jours (sauf le mercredi) de 8h30 à 20h00.



(4 samedis pour « Word » & 4 samedis pour « Internet et mail »).

Inscriptions pour le 15 février. Les formations débuteront en mars.

N'hésitez pas à faire savoir si vous êtes intéressés par l'un de ces 2 modules et pourquoi pas nous faire part de vos idées, souhaits d'autres formations.

Inscription et renseignement :

Bibliothèque « PYPYRUS » : rue de Hiéttine, 4 à 5370 Havelange.

Tél : 083 / 63 46 60.

A HAVELANGE :

Librairie « Aux Filles de Papier »

Rue de la Station, 155/2

Ouvert du lundi au vendredi de 6h00 à 18h20 et le samedi de 8h00 à 18h00 (fermé le dimanche).

Au CPAS :

Rue de la Station, 14

Ouvert à tous de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 (du lundi au vendredi).

Remarque : ces points de rechargement concernent la recharge des cartes de compteurs à budget et ne sont pas des terminaux bancaires.

Relais de solidarité.

Principe du Relais de Solidarité : le CPAS fait appel à votre solidarité pour des effets en bon état dont vous n'avez plus usage et qui dépanneraient les familles qui en ont besoin. Le CPAS s'assure de faire le lien.

Besoins immédiats :

Garde robes deux personnes - lit de 1,40 m - table de nuit - bureau pour ordinateur - four à micro-ondes.

Les services du CPAS sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Tél : 083 / 63 33 58.

Chantal Vandeputte, Travailleuse Sociale Communautaire : pour tout renseignement concernant les ateliers, animations.

Le Grenier d'Amandine, magasin de seconde main : ouvert le mardi, mercredi, vendredi de 13h00 à 17h45.

Les travaux de la SWDE sur notre commune

La Béole : Suite aux problèmes de pression constatés sur le plateau de la Béole, la SWDE a effectué ces derniers mois des travaux afin de créer un réseau surpressé. Ceux-ci ont été terminés fin juin plutôt que fin août comme initialement prévu. Une liaison complémentaire sera réalisée durant le premier semestre 2014 pour améliorer également la pression pour les habitations du chemin de Barsy et de la rue de la Houssière.

Montegnet : Quelques maisons au centre du village rencontraient des problèmes de pression ponctuels, persistants depuis des années mais qui se sont accentués lors des travaux effectués au réservoir de la Béole. Une conduite volante a été installée temporairement en août par la SWDE au départ du village de Flostoy en attendant de trouver une solution définitive, laquelle a été réalisée

fin octobre. Les travaux ont été terminés à la mi-novembre.

En ce qui concerne le village de Barsy : les résultats des examens de l'eau trouble constatée les 7 et 8 novembre 2013 ont amené la SWDE à prendre des mesures de précaution quelques jours : la mise en place d'un approvisionnement par camions en attendant que les résultats des examens reviennent à la normale. Celui-ci a eu lieu le 11 novembre.

En conclusion, tout est rentré dans l'ordre. Des études et enregistrements vont être menés dans les prochaines semaines par la SWDE afin de vérifier que les améliorations sont durables.

Nous remercions l'excellente collaboration que nous avons eue avec les services de la SWDE.

Changement des adresses « courriel » du personnel administratif

Dorénavant, merci d'utiliser les adresses mail reprises ci-dessous. Remarque : les adresses du Service Population / Etat-civil n'ont pas été modifiées.

Fabienne MANDERSCHIED

Directrice Générale
Tél : 083 / 61 53 25
Mail : f.manderscheid@publilink.be

Dominique BANNEUX

Directrice Financière
Tél : 083 / 61 53 33
Mail : d.banneux@publilink.be

Justine BELAIRE

Service comptabilité
Tél : 083 / 61 53 24
Mail : j.belair@publilink.be

Viviane NIVARLET

Population / Etat-civil
Tél : 083 / 61 53 26
Mail : population1.havelange@publilink.be

Linda GASPARD

Population / Etat-civil
Tél : 083 / 61 53 29
Mail : population.havelange@publilink.be

Luc MERLAND

Population / Etat-civil
Tél : 083 / 61 53 36
Mail : population2.havelange@publilink.be

Amélie LOMBA

Secrétariat
Tél : 083 / 61 53 23
Mail : a.lomba@publilink.be

Sabine DENIS

Secrétariat, marchés publics
Tél : 083 / 61 53 20
Mail : s.denis@publilink.be

Valérie WERY

Personnel, enseignement
Tél : 083 / 61 53 34
Mail : v.wery@publilink.be

Philippe SCHOEMANS

Cadre de vie, urbanisme, performance énergétique
Tél : 083 / 61 53 31
Mail : ph.schoemans@publilink.be

Christine WERY

Cadre de vie, urbanisme
Tél : 083 / 61 53 38

Mail : c.wery@publilink.be

Adrien ROLAND

Cadre de vie, urbanisme
Tél : 083 / 61 53 28
Mail : a.roland@publilink.be

Anne HERNALSTEEN

Accueil extrascolaire, petite enfance
Tél : 083 / 61 53 37
Mail : a.hernalsteen@publilink.be

Vincianne BAUDOIN

Conseil communal des enfants, Vertes plaines, petite enfance, projets
Tél : 083 / 61 53 22
Mail : v.baudoin@publilink.be

Jean-Luc LHONORE

Bulletin communal, site internet, petite enfance
Tél : 083 / 61 53 35
Mail : jl.lhonore@publilink.be

Sébastien MOSTENNE

Conseiller logement
Tél : 083 / 61 53 32
Mail : s.mostenne@publilink.be
Tous les jeudis.

Etat civil

Naissances

JENEFFE

ORIOU LITS Mélinée, fille de Maxime et de LITS Charlotte
VERCRUYSSSE Eliott, fils de Olivier et de ROSSOMME Emilie

HAVELANGE

VERHEIRSTRAETEN Daniel, fils de Jeroen et de COLSON Tineke

MAFFE

FAMERÉE Inès, fille de Nicolas et de MICHOTTE Françoise

PORCHERESSE

FONDER Loé, fils de Cédric et

de GROGNARD Anne

MIECRET

DACHELET Diego, fils de Morgan et de PAUL Cynthia

Décès

HAVELANGE

MAGUET Yvan, 65 ans, époux de FURNÉMONT Marie

SÉPUL Marie, 92 ans, veuve de LECOMTE Nestor
WALEWYNS Guy, 77 ans, veuf de DELAY Marie

MAFFE

DEFÈCHE Edgard, 89 ans, veuf de NEURET Lorette

Éditrice responsable : Mme Nathalie DEMANET, Bourgmestre, Rue de la Station, 99 - 5370 HAVELANGE - imprimé sur papier recyclé - certification environnementale FSC, Iso 14001, PEFC, Imprim'Vert - encres végétales.

Administration communale : du lundi au vendredi 08h30 à 12h. L'après-midi sur rendez-vous. Tous les mardis de 16h30 à 18h30 : permanence des différents services administratifs. Les services Population/Etat-civil seront ouverts également le mercredi après-midi de 13h à 16h30.
Adresse : rue de la Station 99 à 5370 Havelange. Tél. : 083/63 31 67 fax : 083/63 44 35. N'hésitez pas à communiquer vos annonces pour l'agenda du site www.havelange.be via l'adresse mail ci-dessous.
Contact : **J-L Lhonore** : le lundi, mardi, mercredi & jeudi au **083/61 53 35** ou par mail : jl.lhonore@publilink.be